

# / A TRAVERS L'HISTOIRE DE NOS VILLAGES...

## Un petit arrêt chez le maître des postes au relais postal de Hogne.

*Qui d'entre-nous est passé à Hogne et n'y a pas aperçu, à l'entrée, le camping du Relais ? Mais que cache précisément ce nom et de quel type de relais s'agissait-il ?*



L'ouverture de la route postale sud, traversant le duché de Luxembourg, remonte au début du 16<sup>ème</sup> siècle (entre 1516 et 1520). Elle résulte de la volonté de nos souverains bourguignons et autrichiens d'organiser des services postaux réguliers et permanents entre Bruxelles et l'Italie, via l'Allemagne et l'Autriche. Ils délèguent cette gestion à la famille de Taxis, à qui incombe le soin de nommer des maîtres de postes dans les relais nouvellement créés. En 1564, l'itinéraire de Rome à Bruxelles, passant par Trente et Trèves, ne compte pas moins de 96 relais, parmi lesquels **le relais de Hogne**, situé entre celui de Emptinne, doté d'une hostellerie, et celui de Lignièrès. Le relais suivant, vers le sud, était celui de Flamizoulle, aussi doté d'une auberge. À Hogne, aux maîtres de poste Le Brun, succèdent ceux de **la famille De Cœur**, déjà en place en 1582. Les De Cœur constituent une véritable dynastie de postiers (pas moins de 6 générations) à Hogne, puis après la fermeture du relais vers 1693, à Marche, où ils cumuleront la double casquette de maître de la poste aux chevaux et de directeur de poste (**le dernier, Guillaume II De Cœur**, s'éteindra à Marche en 1808, jeune pensionné et rentier).

Il faut savoir que, dans la plupart des cas, le titre de maître des postes restait au sein du patrimoine familial et cette charge se transmettait de père en fils ou de l'époux défunt à la veuve. La possession du titre conférait à son titulaire de nombreux privilèges : le maître de poste est exempt d'impôts, est exempt du logement des gens de guerre et ne dépend pas des



tribunaux de droit commun. Ces charges étaient alors supportées par les paroissiens, ce qui était souvent mal apprécié. **Les courriers (voitures, malles-postes, cavaliers)** bénéficiaient sur les routes de la priorité absolue et obtenaient le passage par une sonnerie de « **cornet de postes** », lequel, par la suite, devenait leur emblème.

D'habitude le maître de poste, outre sa fonction, avait comme occupation celle d'éleveur et celle d'aubergiste. Les conducteurs de chevaux, les voyageurs occasionnels et les chevaux devaient être hébergés et nourris. Ce fut aussi le cas pour le relais de Hogne, car en 1618, **Léonard 1er De Cœur** adresse une requête à la Chambre des Comptes à Bruxelles dans laquelle il manifeste son intention de bâtir quelques logis sur le vieux chemin royal, afin de mieux loger et accommoder les voyageurs, allant et venant au Pays de Luxembourg. Et pour ce faire, il souhaite récupérer une partie de la largeur du chemin, passant devant le relais. On ne doute pas qu'il ait mené son projet à bien. **De nos jours, le camping « Le Relais », de Hogne perpétue cette tradition d'hospitalité, tout en faisant, par son appellation, référence au passé.**

André Van Overschelde, pour le Cercle Historique de Somme-Leuze

Si l'histoire de nos villages vous intéresse, n'hésitez pas à consulter la page historique sur le site <http://www.sommeleuze.be/loisirs/culture/cercle-historique-de-somme-leuze/evenement>, et de vous adresser auprès de [carpentierjessica@hotmail.be](mailto:carpentierjessica@hotmail.be), Echevine à la Culture.